

Octobre 2015
FL676A-T
NHTSA n° 14V-758 et n° 15V-158
Transport Canada n° 14-548
AVIS RÉVISÉ

Objet : Récepteur de freinage Haldex Life Seal

Modèles concernés : Certains modèles de véhicules Freightliner 108SD, 114SD, 122SD, Argosy, Business Class M2, Cascadia, et les véhicules Coronado et Western Star 4700 et 4900 fabriqués du 17 septembre 2014 au 20 février 2015.

Renseignements généraux

Au nom de Freightliner Trucks Division et de sa filiale à cent pour cent Western Star Truck Sales, Daimler Trucks North America LLC, a déterminé qu'une défectuosité reliée à la sécurité des véhicules moteurs existe pour les véhicules mentionnés ci-dessus.

Cette campagne couvre environ 6 400 véhicules.

Sur certains véhicules, le diaphragme du récepteur de freinage Haldex Life Seal pourrait être mal installé. Cette situation pourrait causer un frottement ou l'application du frein. Le serrement non intentionnel du frein sur une roue lorsque le véhicule se déplace à bonne vitesse peut entraver le contrôle du véhicule, ce qui augmente le risque d'accident.

Le récepteur de freinage sera inspecté et remplacé si nécessaire.

REMARQUE : Le code de date ordinale et le numéro de pièce de chaque récepteur de freinage suspect devra apparaître sur la réclamation.

RÉVISIONS : La plage du code de date ordinale a été élargie pour inclure 351A13 jusqu'à 049A15 (du 17 décembre 2013 au 18 février 2015). Les véhicules qui ont passé l'inspection de la campagne FL676A-N nécessitent une inspection plus poussée. Ces véhicules sont listés dans OWL sous le groupe FL676O-T.

REMARQUE : Les véhicules faisant partie du nouveaux groupes FL676O-T devraient déjà avoir un autocollant d'achèvement de campagne FL676. Reportez-vous à OWL pour confirmer que le véhicule fait partie de la campagne de rappel FL676O-T et qu'il a besoin de réparation supplémentaire. Les véhicules qui ne figurent pas dans la campagne de rappel FL676O-T ne nécessitent pas de réparations supplémentaires.

Réparations supplémentaires

Les concessionnaires doivent terminer toutes les campagnes de rappel et d'intervention de service en cours avant la vente ou la livraison d'un véhicule. Les concessionnaires seront responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes avant la vente ou la livraison d'un véhicule.

Les propriétaires pourraient être responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Instructions pour le travail à effectuer

Consultez les instructions de travail ci-jointes. Avant d'entreprendre la campagne, vérifiez si le véhicule est muni d'un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260).

Pièces de rechange

Les pièces de rechange sont maintenant disponibles et peuvent être commandées par numéro(s) de pièces(s), figurant dans la liste ci-dessous, de votre Centre de distribution de pièces impliqué.

Si nos dossiers indiquent que votre établissement concessionnaire a commandé des véhicules ciblés par la campagne numéro FL676A-T, une liste des clients et des numéros d'identification de véhicules sera disponible sur OWL. Veuillez consulter cette liste lors de la commande des pièces pour ce rappel.

Recall Campaign

Daimler Trucks
North America LLC

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n°14V-758 et n°15V-158

Transport Canada n° 14-548

AVIS RÉVISÉ

Tableau 1 Pièces de rechange pour la campagne FL676A-T

Numéro de campagne	Description de la pièce	Numéro de pièce	Qté par véhicule
FL676A & O (879 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, CHAPE SOUDÉE LS 225	HDX GC3030LCW	0 à 2 ch.
FL676B & P (733 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, CHAPE SOUDÉE LS 225	HDX GC3030LCW	0 à 4 ch.
FL676C (385 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE - G2430	HDX GC2430XLCW	0 à 2 ch.
FL676D (23 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, CHAPE SOUDÉE LS 225	HDX GC3030LCW	0 à 6 ch.
FL676E (3 véhicules)	COMBINAISON 2430	HDX GC2430XL	0 à 2 ch.
FL676F & Q (2 232 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, CHAPE SOUDÉE LS 225	HDX GC3030LCW	0 à 2 ch.
FL676G & R (1 374 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, CHAPE SOUDÉE LS 225	HDX GC3030LCW	0 à 4 ch.
FL676H & S (691 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE - G2430	HDX GC2430XLCW	0 à 2 ch.
FL676J & T (70 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, CHAPE SOUDÉE LS 225	HDX GC3030LCW	0 à 6 ch.
FL676K (7 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, AVEC CHAPE, 300, NC100, 045,135	HDX GC3030L	0 à 2 ch.
FL676L (6 véhicules)	COMBINAISON 2430	HDX GC2430XL	0 à 2 ch.
FL676M (2 véhicules)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE, AVEC CHAPE, 300, NC100, 045,135	HDX GC3030L	0 à 4 ch.
FL676N (1 véhicule)	RÉCEPTEUR DE FREINAGE-GS 3036L, CHAPE SOUDÉE	HDX S1373036002	0 à 1 ch.
FL676A-T	AUTOCOLLANT DE PARACHÈVEMENT	WAR260	1 ch.

Table 1

Pièces déposées

Concessionnaires du Canada et des États-Unis, veuillez suivre les instructions de suivi d'expédition des pièces défectueuses sous garantie pour le traitement de toutes les pièces déposées. Distributeurs à l'exportation, sauf avis contraire, veuillez détruire les pièces déposées.

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Tableau 2 - Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Número de campagne	Procédure	Temps alloué (heures)	Code SRT	Action corrective
FL676A, C, E, F, H, K, L, N, O, Q, & S	Inspecter les récepteurs de freinage sur un essieu (aucun remplacement requis)	0,2	996-0947A	06 - Inspection
FL676B, G, M, P & R	Inspecter les récepteurs de freinage sur deux essieux (aucun remplacement requis)	0,3	996-0947B	06 - Inspection
FL676D, J & T	Inspecter les récepteurs de freinage sur trois essieux (aucun remplacement requis)	0,4	996-0947C	06 - Inspection
FL676A-T	Inspecter tous les récepteurs de freinage et remplacer un récepteur de freinage	0,6	996-0947D	12 - Campagne de rappel/réparation
FL676A-M & O-T	Inspecter tous les récepteurs de freinage et remplacer deux récepteurs de freinage	1,0	996-0947E	12 - Campagne de rappel/réparation
FL676B, D, G, J, M, P, R, & T	Inspecter tous les récepteurs de freinage et remplacer trois récepteurs de freinage	1,4	996-0947F	12 - Campagne de rappel/réparation
	Inspecter tous les récepteurs de freinage et remplacer quatre récepteurs de freinage	1,8	996-0947G	12 - Campagne de rappel/réparation
FL676D, J & T	Inspecter tous les récepteurs de freinage et remplacer cinq récepteurs de freinage	2,2	996-0947H	12 - Campagne de rappel/réparation
	Inspecter tous les récepteurs de freinage et remplacer six récepteurs de freinage	2,6	996-0947I	12 - Campagne de rappel/réparation

Table 2

IMPORTANT : Une fois le rappel terminé, trouvez l'étiquette de parachèvement de base à l'emplacement approprié sur le véhicule et apposez l'autocollant rouge de parachèvement fourni dans la trousse de rappel (formulaire WAR260). Si le véhicule n'a pas d'étiquette de parachèvement de base, nettoyez un emplacement approprié sur le véhicule et apposez-y d'abord l'étiquette de parachèvement de base (formulaire WAR259). Si une trousse de rappel n'est pas requise ou si aucun autocollant de parachèvement ne se trouve dans la trousse, inscrivez le numéro de rappel sur un autocollant vierge et apposez-le sur l'étiquette de parachèvement de base.

Demandes de crédit

RÉVISIONS : La plage du code de date ordinaire a été élargie pour inclure 351A13 jusqu'à 049A15 (du 17 décembre 2013 au 18 février 2015). Les véhicules qui ont passé l'inspection de la campagne FL676A-N nécessitent une inspection plus poussée. Ces véhicules sont listés dans OWL sous le groupe FL676O-T.

REMARQUE : Les véhicules faisant partie du nouveaux groupes FL676O-T devraient déjà avoir un autocollant d'achèvement de campagne FL676. Reportez-vous à OWL pour confirmer que le véhicule fait partie de la campagne de rappel FL676O-T et qu'il a besoin de réparation supplémentaire. Les véhicules qui ne figurent pas dans la campagne de rappel FL676O-T ne nécessitent pas de réparations supplémentaires.

Vous serez remboursé pour vos pièces, votre main-d'œuvre et la manutention (prix au débarquement pour les distributeurs à l'exportation) en soumettant votre demande de remboursement par l'entremise du système de garanties dans les 30 jours suivant l'exécution complète de cette campagne. Veuillez indiquer les renseignements suivants dans OWL :

- Le type de demande est **Campagne de rappel**.
- Dans le champ Campagne, saisissez le numéro de la campagne et le groupe approprié (par exemple **FL676-A, FL676-B, etc.**).
- Dans le champ principal pièce défectueuse, saisissez **25-FL676-000**.

Recall Campaign

Daimler Trucks
North America LLC

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n°14V-758 et n°15V-158

Transport Canada n° 14-548

AVIS RÉVISÉ

- Dans le champ **Repair Détails (description des réparations)**, entrez le code de date ordinaire et le numéro de pièce de chaque récepteur de freinage suspect (vous devrez entrer cette information sur la réclamation d'assurance de la campagne). Pour aider les commis aux réclamations à repérer ces numéros, veuillez les énumérer au début du compte rendu de la réparation.
- Dans le champ **Pièces**, entrez le ou les numéros de pièces appropriés, comme indiqué dans le tableau **Pièces de rechange**.
- Dans le champ **Main-d'œuvre**, saisissez le temps normal de réparation (code SRT) approprié parmi ceux qui figurent dans le tableau **Allocation forfaitaire de main-d'œuvre**. Une allocation de 0,3 heure sera automatiquement ajoutée sous le code SRT 939-6010A pour le temps imparti aux tâches administratives.
- Le code VMRS des composants est **013-010-034** et le code de cause est **A1 - Campagne**.
- **États-Unis et Canada – Remboursement pour réparations antérieures.** Lorsqu'un client s'informe à propos du remboursement, veuillez procéder comme suit :
 - Acceptez la documentation de la réparation antérieure.
 - Effectuez une vérification sommaire des documents du client pour voir si la réparation est éligible pour un remboursement. (Reportez-vous à la rubrique « Copie de la lettre au propriétaire » dans ce bulletin pour obtenir des directives de remboursement).
 - Soumettez une demande de pré-approbation de rappel dans OWL pour un obtenir une décision.
 - Joignez la documentation à la requête de préapprobation.
 - Si la demande est approuvée, soumettre un justificatif de réclamation pour la pré-approbation.
 - Remboursez le montant approprié au client.

IMPORTANT : Vous devez consulter OWL avant d'effectuer ce rappel afin de vous assurer que le véhicule est effectivement concerné et que la campagne n'a pas été déjà achevée. Vérifiez également si un autocollant de parachèvement est présent avant de commencer le travail.

Pour plus d'informations, les concessionnaires du Canada et des États-Unis peuvent contacter le Service des campagnes de garanties entre 7 h 00 et 16 h 00, heure du Pacifique, du lundi au vendredi ; consultez le site [Web AccessFreightliner.com/Support/My Tickets](http://WebAccessFreightliner.com/Support/MyTickets) et soumettez une demande, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau, pour toute question ou demande de renseignements supplémentaire. Distributeurs à l'exportation, soumettez une demande en ligne ou communiquez avec le directeur du service après-vente de votre concessionnaire international.

Concessionnaires du Canada et des États-Unis : Pour retourner les inventaires de trousse en surplus associés à cette campagne, les concessionnaires américains doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) au PDC de Memphis. Les concessionnaires canadiens doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) à leur centre de distribution de pièces (PDC). Toutes les trousse doivent être en état adéquat pour la revente. Les demandes PAR doivent inclure le numéro de la facture d'achat originale. Distributeurs à l'exportation : Les stocks en trop ne peuvent pas être retournés.

La lettre avisant les propriétaires de véhicules canadiens et américains est jointe, à titre de référence.

Veuillez prendre note que le National Traffic and Motor Vehicle Safety Act, tel que modifié (Titre 49, Code des États-Unis, chapitre 301), exige que le ou les véhicules du propriétaire soient réparés dans un délai raisonnable après que les pièces sont mises à votre disposition. Le règlement stipule que le fait de ne pas réparer un véhicule dans les 60 jours suivant l'offre de réparation constitue une preuve prima facies de délai non raisonnable. Toutefois, des circonstances particulières peuvent raccourcir la période de 60 jours. Le fait de négliger de réparer un véhicule dans un délai raisonnable peut entraîner l'obligation de (a) remplacer sans frais le véhicule par un autre véhicule identique ou raisonnablement équivalent, ou (b) rembourser la totalité du prix d'achat, moins une allocation de dépréciation raisonnable. Le règlement interdit également aux concessionnaires de revendre un véhicule sans y

Octobre 2015
FL676A-T
NHTSA n° 14V-758 et n° 15V-158
Transport Canada n° 14-548
AVIS RÉVISÉ

avoir effectué toutes les réparations de rappel en instance. Tout loueur est également tenu d'envoyer une copie de l'avis de rappel à ses locataires dans les dix (10) jours. Tout fabricant secondaire doit faire suivre cet avis à ses distributeurs et points de vente au détail dans les cinq jours ouvrables.

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n°14V-758 et n°15V-158

Transport Canada n° 14-548

Copie de l'avis aux propriétaires dans FL676O-T

Objet : Récepteur de freinage Haldex Life Seal

Avis destiné à nos clients américains : Cet avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Daimler Trucks North America LLC, au nom de sa division de camions Freightliner et de ses filiales à cent pour cent, Western Star Trucks Sales Inc., a déterminé qu'une défectuosité reliée à la sécurité des véhicules moteurs existe sur certains modèles de véhicules Freightliner 108SD, 114SD, 122SD Argosy, Business Class M2, Cascadia et les véhicules Coronado et Western Star 4700 et 4900 construits du 17 septembre 2014 au 20 février 2015.

REMARQUE : Cette lettre a pour but de vous informer que l'inspection effectuée récemment sur votre récepteur de freinage Haldex Life Seal pourrait ne pas être concluante et que votre véhicule nécessite une inspection plus poussée. Votre véhicule a été ajouté à la nouvelle section FL676O-T de cette campagne.

Sur certains véhicules, le diaphragme du récepteur de freinage Haldex Life Seal pourrait être mal installé. Cette situation pourrait causer un frottement ou l'application du frein. Le serrement non intentionnel du frein sur une roue lorsque le véhicule se déplace à bonne vitesse peut entraver le contrôle du véhicule, ce qui augmente le risque d'accident.

Le récepteur de freinage sera inspecté et remplacé si nécessaire.

Ceci est le troisième avis de trois que vous avez reçu à ce sujet. Veuillez contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Trucks North America afin de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le rappel et pour vous assurer que les pièces sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web [www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/Contact Us/Find a Dealer](http://www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/ContactUs/FindaDealer). La réparation prend entre 30 minutes et trois heures, selon la cas, et sera effectué sans frais pour vous.

Vous pourriez être responsables de tout dommage progressif résultant de votre négligence dans l'exécution du rappel dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq jours ouvrables. Si vous avez payé pour faire corriger le problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible pour un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

Avis destiné à nos clients américains : Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h 00 et 16 h 00, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou sur le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h 00 et 16 h 00, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

**Octobre 2015
FL676A-T
NHTSA n°14V-758 et n°15V-158
Transport Canada n° 14-548**

Nous sommes désolés pour tout inconvénient pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n° 14V-758 et n° 15V-158

Transport Canada n° 14-548

Copie de l'avis aux propriétaires dans FL676A-N

Objet : Récepteur de freinage Haldex Life Seal (avis original envoyé en septembre 2015)

Avis destiné à nos clients américains : Cet avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Daimler Trucks North America LLC, au nom de sa division de camions Freightliner et de ses filiales à cent pour cent, Western Star Trucks Sales Inc., a déterminé qu'une défectuosité reliée à la sécurité des véhicules moteurs existe sur certains modèles de véhicules Freightliner 108SD, 114SD, 122SD Argosy, Business Class M2, Cascadia et les véhicules Coronado et Western Star 4700 et 4900 construits du 17 septembre 2014 et le 20 février 2015.

Sur certains véhicules, le diaphragme du récepteur de freinage Haldex Life Seal pourrait être mal installé. Cette situation pourrait causer un frottement ou l'application du frein. Le serrement non intentionnel du frein sur une roue lorsque le véhicule se déplace à bonne vitesse peut entraver le contrôle du véhicule, ce qui augmente le risque d'accident.

Le récepteur de freinage sera inspecté et remplacé si nécessaire.

Ceci est le deuxième avis de deux que vous avez reçu à ce sujet. La réparation finale est prête et les pièces détachées ont été stockées. Veuillez contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Trucks North America afin de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le rappel et pour vous assurer que les pièces sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web [www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/Contact Us/Find a Dealer](http://www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/ContactUs/FindaDealer). La réparation prend entre 30 minutes et trois heures, selon la cas, et sera effectué sans frais pour vous.

Vous pourriez être responsables de tout dommage progressif résultant de votre négligence dans l'exécution du rappel dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq jours ouvrables. Si vous avez payé pour faire corriger le problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible pour un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

Avis destiné à nos clients américains : Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h 00 et 16 h 00, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou sur le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h 00 et 16 h 00, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

**Octobre 2015
FL676A-T
NHTSA n°14V-758 et n°15V-158
Transport Canada n° 14-548**

Nous sommes désolés pour tout inconvénient pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n° 14V-758 et n° 15V-158

Transport Canada n° 14-548

Remboursement au client pour des réparations effectuées avant le rappel

Si vous avez déjà **payé** pour corriger le problème traité dans ce rappel, vous pourriez être admissible à un remboursement.

Les demandes de remboursement peuvent inclure les pièces et la main-d'œuvre. Le remboursement peut être limité au montant que la réparation aurait coûté si elle avait été effectuée par un concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC. Les documents suivants doivent être présentés à votre concessionnaire pour faire une demande de remboursement.

Veuillez fournir des copies originales ou très lisibles de tous les reçus, factures et bons de réparation qui doivent indiquer :

- Le nom et l'adresse de la personne qui a payé pour les réparations.
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) qui a été réparé.
- La nature du problème, la réparation effectuée et la date de l'intervention.
- Le nom de la personne qui a réparé le véhicule.
- Le coût total réclamé pour les réparations.
- Une preuve de paiement de la réparation (comme le recto et le verso d'un chèque oblitéré ou un reçu de carte de crédit).

Le remboursement sera effectué par chèque de votre concessionnaire Daimler Trucks North America LLC.

Veuillez discuter de cette question avec votre concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC.

Instructions pour le travail à effectuer

Objet : Récepteur de freinage Haldex Life Seal

Modèles concernés : Certains modèles de véhicules Freightliner 108SD, 114SD, 122SD, Argosy, Business Class M2, Cascadia, et les véhicules Coronado et Western Star 4700 et 4900 fabriqués du 17 septembre 2014 et le 20 février 2015.

RÉVISIONS : La plage du code de date ordinaire a été élargie pour inclure 351A13 jusqu'à 049A15 (du 17 décembre 2013 au 18 février 2015). Les véhicules qui ont passé l'inspection de la campagne FL676A-N nécessitent une inspection plus poussée. Ces véhicules sont listés dans OWL sous le groupe FL676O-T.

REMARQUE : Les véhicules faisant partie du nouveaux groupes FL676O-T devraient déjà avoir un autocollant d'achèvement de campagne FL676. Reportez-vous à OWL pour confirmer que le véhicule fait partie de la campagne de rappel FL676O-T et qu'il a besoin de réparation supplémentaire. Les véhicules qui ne figurent pas dans la campagne de rappel FL676O-T ne nécessitent pas de réparations supplémentaires.

Mesures de sécurité

Consignes de sécurité générales

Lorsque vous travaillez sur un véhicule ou autour d'un véhicule, assurez-vous de prendre les précautions suivantes :

- Garez le véhicule sur une surface de niveau et serrez le frein de stationnement. Coupez le moteur et placez des cales sous les pneus.
- Si le véhicule est équipé de freins pneumatiques, s'assurer de purger la pression d'air de tous les réservoirs avant de commencer tout travail sur le véhicule. L'épuisement de la pression du système peut faire rouler le véhicule. Gardez les mains à bonne distance des tiges de piston des récepteurs de freinage et des régulateurs de jeu qui risquent de s'appliquer après une chute de pression.
- Débranchez les batteries.
- Ne branchez ou ne débranchez jamais un tuyau ou une conduite contenant de l'air comprimé sous pression. Il risquerait d'avoir des mouvements cinglants lorsque l'air s'en échappe. Ne déposez jamais un composant ou un bouchon de tuyau sans vous être assuré au préalable que la pression du système avait été complètement évacuée.
- Ne dépassez jamais la pression d'air recommandée. Toujours porter des lunettes de sécurité pour travailler en présence d'air comprimé. Ne regardez jamais directement dans des jets d'air et ne les dirigez jamais vers une personne.
- Ne pas retirer, démonter, assembler, ou installer un composant avant d'avoir lu et compris les procédures de service. Certains composants contiennent des ressorts puissants ; leur démontage inadéquat pourrait entraîner des blessures. Utiliser les outils appropriés et observer toutes les précautions relatives à l'utilisation de ces outils.
- Le matériel, les tuyaux et les raccords de remplacement doivent être de taille, type, longueur et force équivalents au matériel d'origine.
- Vous assurer qu'au moment du remplacement des tubes ou des tuyaux, que tous les supports, colliers ou dispositifs de suspension originaux sont installés ou remplacés.
- Remplacer les dispositifs dont les filets sont arrachés ou dont les pièces sont endommagées. N'usinez jamais de pièces pour effectuer une réparation.

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n°14V-758 et n°15V-158

Transport Canada n° 14-548

AVIS RÉVISÉ

- Avant de remettre le véhicule en service, s'assurer que tous les composants et systèmes ont été rétablis à leur état de fonctionnement adéquat.

Sécurité relative à l'amiante



Porter un respirateur en tout temps lors de l'entretien des freins, de la dépose des roues jusqu'à la fin de l'assemblage. Le fait de respirer la poussière des garnitures de frein (avec ou sans amiante) pourrait causer le cancer des poumons ou une maladie pulmonaire. Safety and Health Administration (OSHA) a fixé des teneurs maximales d'exposition et les travailleurs doivent porter un appareil respiratoire à adduction d'air approuvé par Mining Safety and Health Administration (MSHA) ou National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH).

Étant donné que certaines garnitures de frein contiennent de l'amiante, vous devez connaître les dangers potentiels de l'amiante et les précautions à prendre. L'exposition à la poussière d'amiante aéroportée provenant des garnitures de frein peut provoquer de graves maladies potentiellement mortelles comme l'asbestose (maladie pulmonaire chronique) et le cancer.

Puisque les spécialistes de la santé croient que l'exposition prolongée à certaines fibres *autres que l'amiante* peut aussi constituer un danger pour la santé, les précautions suivantes doivent également être respectées s'ils réparent des garnitures de frein sans amiante.

Dans la mesure du possible, les zones où le travail de freinage se fait doivent être séparées des autres opérations. Comme l'exige la réglementation de l'OSHA, l'entrée de ces zones doit comporter une affiche indiquant les risques pour la santé.

Au cours de la réparation des freins, un appareil respiratoire filtrant avec filtres à haut rendement doit être porté. Le respirateur et le filtre doivent être approuvés par MSHA ou NIOSH, et être portés pendant toutes les procédures.

L'OSHA recommande que les bouteilles fermées équipées d'aspirateurs et de filtre à haut rendement (HEPA) soient utilisées pendant les réparations de freins. Selon ce système, l'ensemble de frein est entièrement placé à l'intérieur du cylindre et le mécanicien travaille sur le frein à travers des manchons fixés au cylindre. L'air comprimé est insufflé dans le cylindre pour nettoyer l'ensemble, et l'air sale est ensuite retiré de la bouteille par l'aspirateur.

Si un tel système fermé n'est pas disponible, le frein doit être nettoyé au grand air. Lors du démontage, placer soigneusement toutes les pièces sur le sol pour minimiser la formation de poussière dans l'air. En utilisant un aspirateur industriel muni d'un système de filtre HEPA, dépoussiérer les tambours de frein, les plaques de fixation de freins et les pièces de freins. Après avoir passé l'aspirateur, les poussières résiduelles doivent être enlevées au moyen d'un chiffon imbibé d'eau et essoré jusqu'à ce qu'il soit presque sec. Ne pas utiliser de compresseur d'air ou de brossage à sec pour nettoyer l'ensemble de freins.

Si le meulage ou d'autre usinage des garnitures de frein est nécessaire, d'autres précautions doivent être prises, car l'exposition à la poussière d'amiante plus élevée au cours de ces opérations. En plus de l'utilisation d'un respirateur homologué, il doit y avoir une ventilation locale de sorte que l'exposition des travailleurs est maintenue aussi basse que possible.

Les zones de travail doivent être nettoyées par des aspirateurs industriels avec filtres HEPA ou de chiffons humides. L'air comprimé ou le balayage à sec ne doit jamais être utilisé pour le nettoyage. Les déchets contenant de l'amiante, comme les chiffons sales, doivent être scellés, étiquetés et éliminés comme requis par l'EPA et OSHA. Les appareils respiratoires doivent être utilisés lors de la vidange des aspirateurs et de la manipulation des déchets d'amiante.

Les travailleurs doivent se laver avant de manger, de boire ou de fumer, ils devraient prendre une douche après le travail, et ne doivent pas porter des vêtements de travail à la maison. Il faut passer l'aspirateur sur les vêtements de travail après usage, puis lavés, sans être secoués, pour empêcher la libération de fibres d'amiante dans l'air.

Inspection et remplacement du récepteur de freinage

RÉVISIONS : La plage du code de date ordinaire a été élargie pour inclure 351A13 jusqu'à 049A15 (du 17 décembre 2013 au 18 février 2015). Les véhicules qui ont passé l'inspection de la campagne FL676A-N nécessitent une inspection plus poussée. Ces véhicules sont listés dans OWL sous le groupe FL676O-T.

REMARQUE : Les véhicules faisant partie du nouveaux groupes FL676O-T devraient déjà avoir un autocollant d'achèvement de campagne FL676. Reportez-vous à OWL pour confirmer que le véhicule fait partie de la campagne de rappel FL676O-T et qu'il a besoin de réparation supplémentaire. Les véhicules qui ne figurent pas dans la campagne de rappel FL676O-T ne nécessitent pas de réparations supplémentaires.

1. Dans le cas des véhicules faisant partie de la campagne FL676A-N, vérifiez l'étiquette de base (formulaire WAR259) pour voir si elle comporte un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260) indiquant que la réparation a été effectuée. L'étiquette de base est généralement placée sur la portière du côté passager, à environ 30 cm (12 po) en dessous du loquet de portière. Si un autocollant est présent, aucune intervention n'est requise. Si aucun autocollant n'est présent, passer à l'étape suivante.

Dans le cas des véhicules faisant partie de la campagne FL676O-T, rendez-vous sur OWL pour confirmer si cette réparation est terminée. Si une réclamation à été est présentée, aucune intervention supplémentaire n'est requise. Si la réclamation n'a pas été présentée, passer à l'étape suivante.

2. Garez le véhicule sur une surface plane, coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Calez les roues.
3. Inspectez le code de date du récepteur de freinage.

La date ordinaire est poinçonnée sur la paroi latérale du récepteur de freinage. Reportez-vous à la **figure 1**.

Les trois premiers chiffres indiquent la date ordinaire du jour de l'année. Les cinquième et sixième chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année. Dans l'exemple illustré, la date ordinaire est 302 2013 (29 octobre 2013).

Si le code de date est compris entre la date ordinaire **351A13** et **049A15** (entre le 17 décembre 2013 et le 18 février 2015), le récepteur de freinage doit être remplacé. Notez le code de date ordinaire et le numéro de pièce de chaque récepteur de freinage suspect (vous devrez entrer cette information sur la réclamation d'assurance de la campagne), puis passez à l'étape 4.

Si le code de date n'est PAS suspect, aucune intervention n'est requise. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259). Notez le numéro de campagne FL676 et le code de groupe (c.-à-d. A,B,C, etc.) sur un autocollant de parachèvement rouge vierge (formulaire WAR260) pour indiquer que la réparation a été faite et apposez-la sur l'étiquette de base.



Ne tentez jamais, pour aucune considération, de retirer la bague de serrage, scellée à l'usine, du frein de stationnement. Reportez-vous à la figure 2. Cette section du frein de stationnement / frein d'urgence ne peut être réparée. Des blessures graves ou la mort peuvent résulter de la libération soudaine du ressort-moteur.

4. Reportez-vous à la **figure 3** pour l'identification des pièces du récepteur de freinage. Relâchement manuel du frein de stationnement (bloquez le ressort moteur).
5. Identifiez les conduites d'air pour référence ultérieure. Puis débranchez-les prudemment des récepteurs de freinage.
6. Retirez les goupilles fendues de l'axe de chape, puis retirez l'axe de la chape. Démontez la chape depuis le réglage de jeu.

Recall Campaign

Daimler Trucks
North America LLC

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n°14V-758 et n°15V-158

Transport Canada n° 14-548

AVIS RÉVISÉ

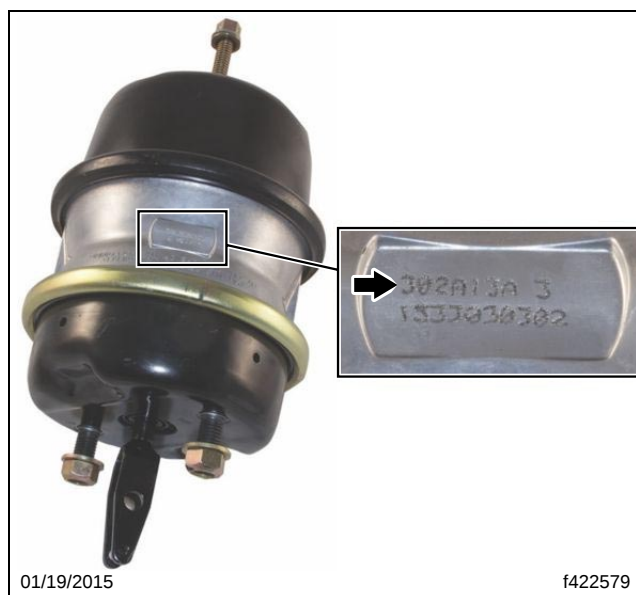


Fig. 1, Code de date

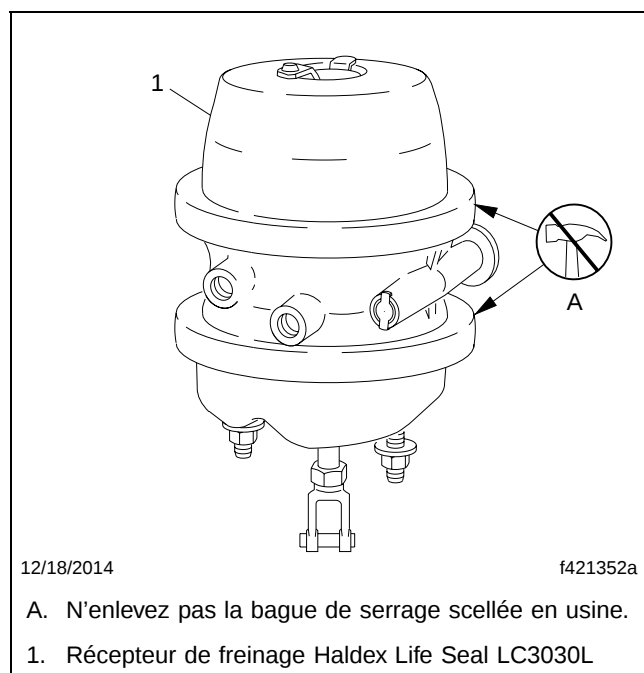


Fig. 2, Récepteur de freinage

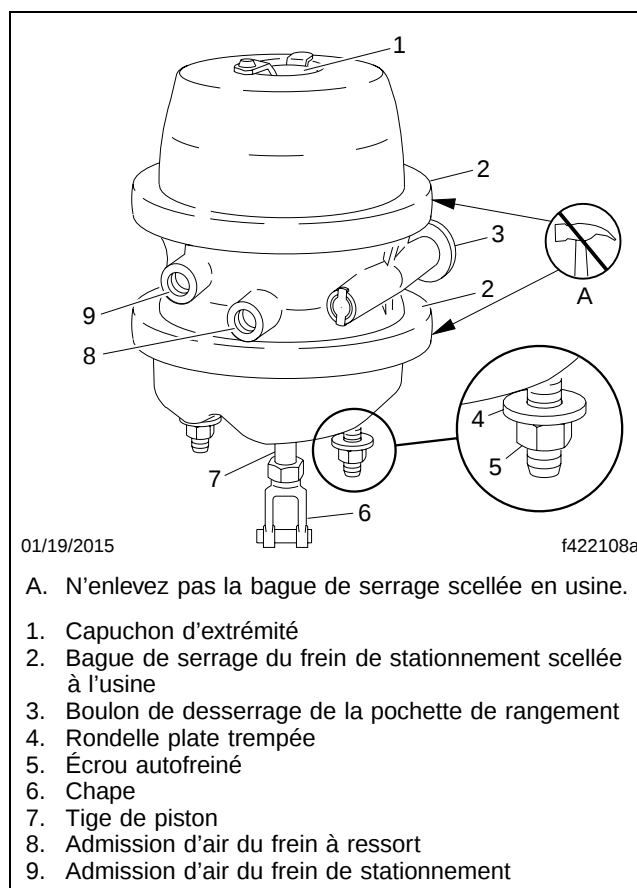


Fig. 3, Récepteur de freinage Haldex Life Seal

Octobre 2015
FL676A-T
NHTSA n° 14V-758 et n° 15V-158
Transport Canada n° 14-548
AVIS RÉVISÉ

7. Assurez-vous que le frein de stationnement a été desserré manuellement (le ressort-moteur a été bloqué). Assurez-vous également que le piston de frein de service est complètement rétracté (à la position OFF des freins).
8. Retirez les écrous et les rondelles de chaque vis de montage, puis retirez le récepteur de freinage du support de montage.
9. Retirez les pièces de fixation du récepteur et mettez-les de côté.
10. Installez un nouveau récepteur de freinage comme suit:
 - 10.1 D'abord, assurez-vous que le ressort-moteur est bloqué (le boulon de desserrage est complètement sortie).
 - 10.2 Retirez l'écrou autofreiné et la rondelle plate trempée de chaque vis de montage du récepteur.
 - 10.3 Installez les raccords à l'aide d'un scellant recommandé.
11. Nettoyez la surface du support de montage et installez le récepteur de freinage sur le support. Assurez-vous que les orifices d'entrée d'air du récepteur sont alignés correctement du côté des conduites d'air du véhicule.

WARNING

Serrez les écrous de montage avec une clé à main et non pas avec un outils à chocs. Un outil à chocs pourrait endommager les vis de montage , ce qui réduirait la puissance des freins. Cette situation pourrait entraîner des blessures graves ou des dommages matériels.

12. Installez une rondelle plate et un écrou autofreiné sur chaque vis de montage. Assurez-vous que la rondelle plate est installée entre l'écrou et le support de montage. À l'aide d'une clé à main (*n'utilisez pas un outil à chocs*) serrez les raccords au couple 136 à 156 N·m (100 à 115 lbf·pi).
13. Vérifiez l'accouplement et l'alignement avec les conduites d'air du véhicule comme suit : Si l'alignement est correct, passez cette étape.

DANGER

Ne tentez jamais, pour aucune considération, de retirer la bague de serrage, scellée à l'usine, du frein de stationnement. Reportez-vous à la figure 2. Cette section du frein de stationnement / frein d'urgence ne peut être réparée. Des blessures graves ou la mort peuvent résulter de la libération soudaine du ressort-moteur.

- 13.1 À l'aide d'une clé à main (*n'utilisez pas un outil à chocs*), desserrez les écrous de serrage sur la *bague de serrage* de service (*ne démontez pas cette section du frein de stationnement*).
 - 13.2 Repositionnez les orifices d'entrée d'air, le cas échéant, pour les aligner avec les conduites d'alimentation en air du véhicule.

Serrez alternativement chaque écrou de serrage par incrément de 678 à 1356 N·cm (60 à 120 lbf·po) tout en vérifiant constamment l'alignement des pièces à raccorder.

Si un réalignement est nécessaire, desserrez les écrous encore une fois et répétez cette sous-étape.
 - 13.3 Frappez fermement autour de la circonférence de la bague de serrage de service avec un maillet en caoutchouc pour assurer que la bague est correctement logée. Serrez les écrous à un couple entre 34 à 41 N·m (25 à 30 lbf·pi).
14. Posez le régleur de jeu.

Octobre 2015

FL676A-T

NHTSA n°14V-758 et n°15V-158

Transport Canada n° 14-548

AVIS RÉVISÉ

15. Inspectez la tige de piston pour être sûr qu'elle fonctionne librement et qu'elle forme un angle droit avec la base du récepteur à moins de $\pm 3^\circ$ dans toutes les directions, du tout début de sa course jusqu'à la toute fin. S'il ya désalignement, faites les corrections en desserrant les contre-écrous et en repositionnant le récepteur sur le support de montage, ou en posant une cale du côté droit ou gauche entre le régleur de jeu et l'arbre à cames.
16. Assurez-vous que les raccords des conduites d'air sont exempts de graisse, de saleté et d'autres débris. Ensuite, appliquez le mastic Loctite® 242, ou un équivalent, sur les raccords et installez-les tel que mentionné ci-dessus. À l'aide d'une clé à main (*n'utilisez pas un outil à chocs*), serrez les attaches au couple de 34 N·m (25 lbf·pi).
17. À l'aide du système d'air du véhicule, pressurisez complètement le frein de stationnement à au moins 690 kPa (100 psi). À l'aide d'une solution d'eau savonneuse (*n'utilisez jamais d'huile*, cela pourrait détériorer les pièces en caoutchouc) ou d'un détecteur de fuite ultrasonique, vérifiez la présence de fuites d'air dans les conduites d'air et les raccords. Si des bulles ou des fuites apparaissent, serrez les raccords légèrement, mais jamais à plus de 41 N·m (30 lbf·pi).
18. Maintenant que la pression de l'air à l'intérieur du récepteur de freinage est épuisée, mais qu'elle est maintenue sur le frein de stationnement, rechargez le frein de stationnement. Pour ce faire, débloquent le ressort-moteur et enclenchez le capuchon d'extrémité en place.
19. Réglez les freins depuis le régleur de jeu.

IMPORTANT : Après le remplacement d'un récepteur de freinage, actionnez la tige de piston pour vérifier sa course et son alignement afin de vous assurer que l'installation et le réglage du frein de base est correct. Le réglage du frein de base, du frein de stationnement ou du frein de service ne peut être fait depuis le récepteur de freinage et tous les réglages « de course » doivent être faits depuis le régleur de jeu. Pour plus de détails, consultez la section du manuel d'atelier (en anglais) traitant du régleur de jeu.

20. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259). Notez le numéro de campagne FL676 et le code de groupe (c.-à-d. A,B,C, etc.) sur un autocollant de parachèvement rouge vierge (formulaire WAR260) pour indiquer que la réparation a été faite et apposez-la sur l'étiquette de base.